

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SCÉANCE SPÉCIALE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion spéciale du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le jeudi 17 décembre 2015 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Amanda St. Jean, Joanne Mayer, Lynn Visentin, Michèle Logue-Wakeling ainsi que les conseillers Charles Kealey et Christopher Brownrigg

Étant également présente : Franceska Gnarowski, Directrice générale

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par Son Honneur le Maire, monsieur Morris O'Connor.

2) ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté dans l'avis de convocation de la réunion spéciale du conseil.

À la demande des résidents assistant la réunion, une période de question de 30 minutes sur le Festival Éclipse se déroule.

3) FESTIVAL ECLIPSE

CONSIDÉRANT la pétition portant 160 signatures d'appui des résidents;

CONSIDÉRANT l'appui avec signatures des commerçants locales;

CONSIDÉRANT les nombreuses améliorations qu'apporteront les organisateurs au Festival afin d'atténuer les aspects dérangeants du festival;

CONSIDÉRANT les retombés économiques d'environ 100,000 \$ pour le local ainsi que la région;

CONSIDÉRANT les opportunités que le festival représente pour les entrepreneurs, les artistes et les artisans locales qui veulent exposés au festival

CONSIDÉRANT la visibilité que le festival apporte à la municipalité et ses environs;

CONSIDÉRANT la valeur touristique de l'événement qui attire des festivaliers des régions limitrophes ainsi que du Canada, les EU et l'Europe;

CONSIDÉRANT que les organisateurs ont déjà des engagements en principes avec des fournisseurs, des propriétaires, des gîtes et des fermiers locaux pour la prochaine édition;

CONSIDÉRANT l'impact économique de cette activité pour les commerçants locales ;

CONSIDÉRANT le don que fera le festival à un organisme local;

CONSIDÉRANT la réduction du volume sonore la nuit;

CONSIDÉRANT qu'une étude faite par un spécialiste afin d'identifier le chemin par lequel le son voyage et ainsi, la meilleure disposition de l'équipement sonore;

CONSIDÉRANT la disposition de l'équipement sonore selon le résultat de l'étude afin de réduire la portée du son;

CONSIDÉRANT la mise en place de murs de balles de foin afin d'absorber les fréquences et vibrations du son. Une barrière sera érigée à l'arrière des haut-parleurs, là où les basses sont les plus fortes. D'autres barrières seront disposées selon les résultats de l'étude;

CONSIDÉRANT l'utilisation d'une technologie appelée « cardioid subwoofer system », afin d'annuler les fréquences des basses, celles-ci étant les plus dérangeantes;

CONSIDÉRANT que la SQ sera informé de la tenue du festival et sera responsable de la gestion des plaintes relative au festival sans interdiction de la municipalité;

CONSIDÉRANT que les organisateurs du Festival mettront sur place une équipe dédiée à la gestion des plaintes;

#213-12-2015

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil approuve une lettre d'appui pour le Festival Eclipse qui aura lieu au Camp Awacamenj Mino le 12 au 15 août 2016 dans la municipalité de Low.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYER PAR le conseiller Charles Kealey

OPPOSÉ PAR les conseillers Joanne Mayer et Christopher Brownrigg

4) AJOURNEMENT

#214-12-2015

IL EST RÉSOLU QUE la réunion se termine à 19h41

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Morris O'Connor
Maire

Franceska Gnarowski
Directrice générale/secrétaire-trésorière